

NN 02-2023 • 26 janvier

RÉFORME DES RETRAITES

Des enjeux majeurs néfastes pour les salariés pour autant pas forcément perçus comme tels !

La forte mobilisation du 19 janvier a-t-elle eu un impact sur le projet de réforme ? Si certains ministres ont répété que les choses pouvaient encore bouger, il semble que les points cruciaux ne soient pas inscrits au menu des prochains échanges : recul de l'âge de départ et augmentation de la durée de cotisation. L'UNSA traduit sa position de manière radicale : « *Aucun recul : ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus !* ».

A l'évidence le message de la rue n'a pas été assez entendu, peut-être a-t-il toutefois semé un certain trouble au sein de la majorité dont certains élus se sont déclarés opposés à cette réforme alors qu'un ministre s'est pris les pieds dans le tapis en mettant l'accent sur l'effet pénalisant de la réforme pour les femmes ayant eu des enfants !

C'est pourquoi l'intersyndicale interprofessionnelle appelle à une nouvelle journée de mobilisation mardi 31 janvier. Sans la moindre hésitation le Syndicat Unifié-Unsa appelle les salariés des Caisses d'épargne à se joindre aux rassemblements organisés sur l'ensemble du territoire.

Lire le tract intersyndical interprofessionnel en scannant ce QR Code



Consulter les lieux de rassemblement :
<https://www.unsa.org>

Au-delà de la brutalité du calendrier de mise en œuvre de cette réforme, avec pour effet de bouleverser les projets de nombreux collègues en fin de carrière s'étant d'ores et déjà projetés sur leur départ, un sujet majeur nous préoccupe au plus fort car totalement ignoré par le projet du gouvernement alors qu'il est directement impacté : l'emploi des seniors !

Vouloir allonger la carrière des salariés dans un délai extrêmement contraint, sans prendre en considération le dossier des conditions de travail est paradoxal. L'exemple des Caisses d'épargne est en cela criant avec des salariés qui aspirent à quitter l'entreprise de plus en plus tôt, même avant 60 ans, pour fuir un environnement professionnel de plus en plus perçu comme pénible et dénué de sens, au point de devenir insupportable. Qu'en sera-t-il avec un départ à 64 ans, voire même au-delà pour prétendre à une retraite à taux plein ?

Il s'agit là d'une réelle hypocrisie que le président de la République dénonçait d'ailleurs en 2019 pour soutenir son projet d'alors d'une réforme systémique. Depuis...

**Sans une mobilisation à la hauteur de ses effets néfastes pour les salariés, le risque est réel de se voir imposer une réforme rejetée par une large majorité de la population.
Tous concernés, tous mobilisés le 31 janvier !**